



L'entreprise vient d'acquérir 40 hectares de terre riche en pouzzolane à 240 millions Fcfa à exploiter pendant au moins 50 ans.

Les ayant-droits de 40 hectares de terrain riche en pouzzolane dans la localité de Fombot viennent de les céder aux cimenteries du Cameroun (Cimencam). Si les contours des négociations n'ont pas été dévoilés, l'on sait toutefois qu'il y a eu entente entre les différentes parties. Les populations étant représentées par des autorités traditionnelles, qui ne semblent pas se soucier d'elles. Et la Cimencam doit désormais exploiter ces parcelles. Pour s'adjuger ce droit, l'entreprise dont les principaux actionnaires sont étrangers, a consenti de verser la somme 240 millions Fcfa pour vider ces parcelles de terre de la pouzzolane qu'elle renferme. Cette exploitation devrait durer au moins 50 ans. Les précisions ont été données par le Pca de Cimencam lors de la visite de cette carrière située à environ 5 kilomètres de Fombot. « Nous avons entrepris pour l'exploitation de la carrière, l'indemnisation des populations à hauteur de 240 millions Fcfa conformément à la législation en vigueur et de manière concertée avec toutes les autorités locales, pour permettre une exploitation de la carrière dès le mois de novembre 2018 », a indiqué Pierre Moukoko Mbonjo. Même si l'annonce du montant de l'accord a suscité des grincements de dents dans la foule, il pense que Cimencam a démontré qu'elle est une entreprise citoyenne. « Nous ne serons plus vivants avant la fin de l'exploitation sauf les plus jeunes qui sont parmi nous », a lancé Pierre Moukoko Mbonjo comme un despote.

Cette carrière de pouzzolane permettra d'alimenter la nouvelle de la Cimencam en construction à Yaoundé dans la localité de Nomayos.